

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de Télécom physique Strasbourg de l'université de Strasbourg

NOR : ESRS2009837V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de Télécom physique Strasbourg, école interne à l'université de Strasbourg, sont déclarées vacantes à compter du 5 septembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à monsieur le président de l'Université de Strasbourg, Institut Le Bel, 4 rue Blaise Pascal - CS 90032 - 67081 Strasbourg Cedex.

Les candidates et candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.